

PATRIMOINE

Le phare de Cordouan en chantier

Des travaux gigantesques ont commencé en début de semaine au phare de Cordouan, situé sur l'estuaire de la Gironde. Les collectivités locales (d'Aquitaine et de Poitou-Charentes) et l'État financent à part égale la rénovation qui représente un investissement de cinq millions d'euros sur cinq ans. « On ne pouvait plus se contenter de faire des travaux au coup par coup. Je suis montée au créneau pour demander au ministère de la Culture de s'engager sur le dossier auprès des collectivités et la réponse a été favorable », explique Pascale Got, députée socialiste de la Gironde. Le matériel a commencé à être acheminé par hélicoptère et par bateau. « On réalise 300 000 € d'économies sur les frais de transports du matériel en concentrant l'acheminement pour ce chantier permanent », précise la députée. Le phare restera ouvert aux visiteurs pendant toute la durée du chantier. Dès l'été prochain ils pourront découvrir la chambre du lieutenant du roi, une pièce symbolique, rénovée. ■ **E. P.**



Philippe et Virginie Saint-Jeannet ont lancé ce concept de camion gourmet en juillet dernier à Bordeaux.

COMMERCE Ce « food truck » dédié à la cuisine californienne a été primé

Un voyage pour les pupilles et les papilles

Elsa Provenzano

Le Combi Volkswagen de 1976 peint en rouge vif interpelle les clients et les met directement dans l'ambiance. Philippe et Virginie Saint-Jeannet, férus de culture californienne, ont lancé ce concept de « food truck » (une cuisine mobile installée dans un camion) début juillet.

Ils ont reçu, jeudi dernier, le prix de l'entrepreneur 2013, décerné par la Maison de l'emploi de Bordeaux. Parti vivre aux Etats-Unis pendant six ans, le couple a connu l'émergence des « food trucks » à Los Angeles, il y a environ huit ans. De retour en France il a décidé de lancer son propre camion gourmet. « Cela a été un peu

long car je voulais faire aménager un Combi Volkswagen et pas un Trafic ou autre chose, je suis amateur de vieux combis ! », lance Philippe Saint-Jeannet.

« Avec ce projet, on a voulu recréer une petite Californie. »

Philippe Saint-Jeannet, créateur d'El Taco del Diablo.

Au menu : tacos, burritos, guacamole et brownies qui peuvent être dégustés sur place ou emportés. « Avec ce projet, on a voulu recréer une petite Californie et montrer qu'il est possible de manger des produits frais et de s'en tirer pour

6 €. », explique Philippe Saint-Jeannet. De 30 à 70 personnes environ par jour viennent déjeuner au Taco del Diablo, ce qui dépasse les objectifs initiaux du couple. « L'idée, c'est de proposer une formule de restauration rapide pour ceux qui ne peuvent pas prendre une heure pour déjeuner, mais aussi une alternative aux sandwichs », souligne Virginie Saint-Jeannet. Une proposition qui plaît à Emmanuel, 37 ans : « J'en ai marre des formules sandwich-dessert. Et je préfère manger un peu moins mais de meilleure qualité ». Le camion s'installe à Mérignac les mardis, jeudis et vendredis et aimerait bientôt arriver à Bordeaux. Il se déplace aussi pour des événements privés. ■

20 SECONDES

FAITS-DIVERS

Un motard décède dans un accident

Ce mardi, à 7 h 45, une collision entre une voiture et une moto a eu lieu à Saint-Sulpice-de-Cameyrac.

Le motard, âgé de 21 ans, est décédé. Un autre accident entre une voiture et une moto s'est produit sur la commune de Listrac Médoc vers 9 h. La motarde, âgée de 25 ans, a été grièvement blessée et hélicoptérée à l'hôpital Pellegrin. Le conducteur de la voiture, choqué, n'a pas été hospitalisé.

HÔTELLERIE

Mama Shelter ouvrira le 15 octobre

La marque annonce sur son site Internet la date d'ouverture de l'hôtel désigné par Starck et crée dans l'ancienne tour du Gaz de Bordeaux.

JUSTICE

Il avait sorti une machette pour régler ses comptes

C'est une fin de soirée agitée qu'a connue Le Cercle des Poètes Disparates, un bar associatif proche de la place de la Victoire. Vers 6 h du matin, vendredi, un consommateur sous l'emprise de l'alcool, s'est disputé avec un autre client. L'altercation était assez violente pour pousser l'un des

membres de l'association, qui assurant la sécurité ce soir-là, à le mettre à la porte. L'homme, qui habite à proximité du bar, est rentré chez lui avant de revenir agresser le « videur » avec une machette récupérée à son domicile. Il l'a blessé grièvement à la main. L'interruption totale de travail

(ITT) de la victime a été fixée à 15 jours. La police a interpellé l'agresseur en flagrant délit. Après sa garde à vue, ce dernier a été déferé au parquet et a été condamné lundi à huit mois d'emprisonnement, dont cinq avec sursis mis à l'épreuve, a-t-on appris mardi. ■

E.P.